



**Compte-rendu de la réunion du
Comité d'Orientation Stratégique du Projet Campus Paris-Sud 11**

Mercredi 2 février 2011

Présents :

C. Arnulf-Koechlin, C. Astier, C. Barrié, J-M. Bocherel, G. Couarraze, M. Eberhart, J-P. Foucher, H. Gispert, Y. Goubatian, C. Le Scanff, P. Masson, N. Bensimon, M. Pallardy, C. Voisin.

Excusés :

F. Aguillon, S. Charreire-Petit, A. Coffre, A. Danan, J. Fromageau, J-J. Girerd, Y. Langevin, M. Lauton, A. Mantel, J-G. M'Bianga, D. Porquet, S. Retailleau, R. Tualle-Brouri.



L'ordre du jour de ce Comité d'Orientation Stratégique est :

- **Examen du pré-dossier IDEX et suite à donner.**

A la demande d'Y. Goubatian, un deuxième point est mis à l'ordre du jour :

- **Implantations immobilières de la 1^{ère} tranche du Plan Campus (Biologie Pharmacie Santé Chimie) : point sur les études en cours, réflexions stratégiques et politiques.**

1- Pré-dossier IDEX

Guy Couarraze rappelle en préambule, le contexte et le calendrier :

-17 pré-dossiers devraient être déposés, première phase de sélection dont les résultats devraient être connus fin mars - début avril 2011.

- L'enjeu 7 milliards € non consommables (Investissements d'Avenir). Les intérêts de ce capital financeront les projets pendant 10 ans.

Guy Couarraze s'appuie sur le tableau 9 en fin de document pour détailler les ressources sur les 10 années couvertes par le placement de ce capital à 3.4% à l'ANR.

Dans l'IDEX – Initiative d'Excellence - on retrouve le financement des LABEX pour lesquels 18 dossiers ont été déposés. Cela représente une somme de 27.7 millions € par an à répartir. Il s'agira d'arbitrer cette répartition afin de savoir si on ne verse qu'aux LABEX retenus ou à tous ceux qui ont été déposés.

Hélène Gispert souhaite savoir comment se fera cette répartition.

Guy Couarraze répond qu'il faudra voir si les sommes versées seront exactement celles demandées ou si d'autres méthodes de répartition seront adoptées.

Le *volet formation* représente environ 10 millions € par an et s'avère plutôt assez innovant dans l'IDEX alors que dans les LABEX cela était souvent très faible, plus intentionnel que convergé et les équipes pédagogiques peu associées.

Marc Pallardy rappelle à quel point cela a déjà été compliqué de mettre en œuvre le volet recherche.

Les volets *Innovation, TICE, Vie de campus et International* représentent 1.8 millions € par an.

Hélène Gispert intervient pour exprimer son profond besoin d'explications supplémentaires par rapport à ce dossier.

Guy Couarraze rappelle qu'il s'agit d'un document déclaratif qui porte une ambition et se veut « transformant ».

Il propose de procéder en faisant des commentaires sur les 5 parties.

I - Ambition et Stratégie du projet :

Au chapitre 1-1-2 « The Paris-Saclay Campus Project », on retrouve les 5 axes structurants du projet :

- Sciences fondamentales
- Climat, Sciences de la Terre, Energie
- STIC, Systèmes, Sciences de l'Ingénieur
- Sciences de la Vie
- Sciences Humaines et Sociales, Economie et Management

Ces axes transversaux sont une vision macro qui rassemble les LABEX en interdisciplinarité et favorisent les projets en interface.

On peut s'interroger pour savoir s'il s'agit d'une préfiguration des futurs « départements » ? Cette notion n'est toujours pas très « calée ».

Marc Pallardy fait remarquer que dans les Sciences de la Vie le mot « santé » n'est pratiquement jamais présent. L'axe est très orienté Sciences de la Vie fondamentales. Cependant ce volet comporte les IHU, les COHORTES.

Guy Couarraze rappelle que la question s'est beaucoup posée de savoir si ces derniers devaient ou non être prévus dans l'IDEX, et finalement ils y sont. Le périmètre dépasse le cadre du Plateau de Saclay, Versailles en fait partie et ils comprennent Kremlin-Bicêtre et Villejuif. D'où l'inscription dans ce dossier des projets « santé ».

Marc Pallardy souhaite savoir s'il y aura des évolutions dans le texte final ?

Guy Couarraze souligne que ce dossier n'est pas satisfaisant et qu'il devra évoluer dans sa version finale.

Hélène Gispert précise qu'elle n'a rien trouvé dans ce texte qui renvoyait aux « départements », et qu'il fallait de ce fait se référer aux Statuts de la FCS.

Guy Couarraze ajoute qu'il ne reste que peu d'éléments dans les Statuts sur cette notion floue qui ne fait pas l'unanimité, et que c'est pourquoi cela n'a pas été développé dans l'IDEX.

Hélène Gispert rebondit sur le fait qu'il n'y a eu aucune réflexion et aucun accord sur ce point, ni sur ce qui permettra la répartition des fonds. Mais au-delà de cette rhétorique, de cette présentation vertueuse, qui fera les choix ?

Guy Couarraze la rassure en précisant que beaucoup de sommes sont déjà « fléchées »

Il y a cependant un grand nombre d'ambiguïtés : l'UVSQ est dans l'IDEX, mais ne déménage pas sur le Plateau de Saclay.

L'IDEX n'est pas synonyme de « Constructions », ce n'est pas un projet immobilier.

Les équipements lourds sont traités dans les « EQUIPEX ».

Hélène Gispert se demande ce qu'on fait de ceux qui ne sont pas étiquetés « excellence » ? Il n'y a pas d'équipe B dans les LABEX, or ces équipes peuvent apporter un plus à l'ensemble.

Guy Couarraze répond que dans les LABEX, beaucoup d'équipes se retrouvent dans le « deuxième cercle ».

Le premier cercle et le deuxième cercle représentent globalement plus de 90% des équipes de recherche. Les LABEX répartiront les fonds afin que l'ensemble puisse bénéficier de financements.

Par ailleurs, dans l'IDEX il est prévu des fonds pour aider à se structurer, les équipes qui n'auront pas été retenues dans un LABEX.

Très peu d'équipes n'appartiennent à aucun LABEX. A Jean Monnet, le secteur Droit n'est pas concerné par les LABEX, du fait du caractère particulier de cette recherche.

Au moins 95% des équipes qui sont au CQD apparaissent quelque part.

Hélène Gispert propose de participer à un travail de recensement des équipes et des LABEX, très stratégique pour la suite. Elle va voir cela avec Laure Martineau et croisera les informations avec celles d'Eric Simoni.

Philippe Masson suggère que peut-être les équipes Curie ne sont pas très présentes dans ce dispositif, mais cela s'explique par leur position qui affiche nettement une autre stratégie. Hormis cela, il confirme que toutes les autres doivent être dans un LABEX.

III – Project and prospects :

III.1 : La recherche

Guy Couarraze souligne qu'au paragraphe 3.1.2, il est proposé une action pour créer de jeunes équipes dans les établissements et pour favoriser la possibilité de stabiliser au sein de ces équipes, sur des emplois pérennes, des contractuels, type doctorant ou post-doctorant.

Il y aura un appel à projet annuel permettant un financement de 200 000 € par an pendant 5 ans.

Il s'agira de mettre un profil correspondant dans nos emplois vacants.

Marc Pallardy souligne que cela fonctionne quand l'équipe est adossée à une UMR. Cela ne fonctionne pas à Pasteur. Il faudra impérativement que cela passe par les LABEX en faisant attention de ne pas découpler LABEX et IDEX.

Guy Couarraze précise qu'il s'agira d'ouvrir un concours totalement identique aux autres, sur un profil permettant à des candidats identifiés dans le cadre d'un LABEX de candidater.

Jean-Michel Bocherel souhaite savoir si ce sera sur la masse salariale de l'établissement ?

Guy Couarraze confirme qu'il s'agira bien d'un emploi de l'université, mais que ces démarches devront se faire dans le cadre d'une coordination des politiques scientifiques.

Chantal Astier s'interroge sur une politique de postes fléchés.

Guy Couarraze précise clairement que cela devra être discuté en interne.

III.2 : La formation

Guy Couarraze ajoute que dans ce chapitre, beaucoup de choses sont innovantes et foisonnantes.

Les travaux ont été menés principalement par Colette Voisin et Sylvie Retailleau.

Le point d'achoppement reste la Graduate School.

Sylvie Retailleau résume ainsi les principaux objectifs de ce volet :

- Niveau L : Augmenter la réussite des étudiants et accroître la diversité des recrutements en master et dans les écoles d'ingénieur.
- Niveau M : Identifier redondances et particularités, les actions phare, et développer les passerelles entre les cursus portés par les différents établissements (parcours mixtes université-grandes écoles).

- Niveau D : Travailler à une offre de formations doctorales unique Paris-Saclay, restructuration des ED (plusieurs pistes envisagées), création d'un collège des ED Paris-Saclay.

Hélène Gispert s'interroge sur le devenir des Master pro et sur leur développement si tous les M doivent devenir des D ?

Colette Voisin précise que ce n'est pas du tout la volonté générale que de voir tous les étudiants rentrer en D. Il n'y a pas d'action ciblée contre les Masters Professionnels. A terme, de toute façon il n'y aura plus de distinction « Professionnel »/« Recherche ».

Chantal Astier insiste sur le fait qu'il s'agit là d'une vraie question. Les écoles veulent avoir un accès en D pour leurs étudiants, et ainsi en quelque sorte « utiliser » les opportunités qu'offre l'Université. Il faut veiller à conserver des flux réciproques entre étudiants des écoles et étudiants de l'UPS.

Yves Goubatian redoute qu'il y ait une réelle concurrence entre nos étudiants et les élèves des grandes écoles en D.

Marc Pallardy exprime son inquiétude de voir émerger un Doctorat sanctionnant une formation par la recherche et un doctorat d'entreprise du style des PhD Ingénierie des Etats Unis.

Guy Couarraze complète en soulignant la proposition de Graduate School qui oriente le Doctorat vers une formation très tournée vers la technologie appliquée.

Colette Voisin explique que la difficulté de proposer une Graduate School qui se décline ensuite par discipline, c'est que par exemple Polytechnique ne dispose que d'une seule ED, et la logique thématique n'est pas compatible avec cette organisation. Cela mènerait à faire exploser cette unique ED pluridisciplinaire.

Aujourd'hui, la situation est assez ubuesque, on annonce deux Graduates Schools, dans des thèmes très proches voire superposables.

Marc Pallardy présente une confrontation frontale car à Polytechnique par exemple, on prend les meilleurs étudiants pour les mener au Doctorat, alors qu'à l'université, on favorise la mobilité. A terme, il faudra admettre une ED de site et des ED thématiques fonctionnant autrement.

Colette Voisin ajoute que l'objet n'est pas du tout la suppression des ED, notre système est en train de profondément s'améliorer. Les écoles ont refusé que nous participions à leur Graduate School, mais en revanche ont accepté de participer aux nôtres.

Marc Pallardy suggère qu'on fasse une analyse comparative entre Graduate School et ED.

Guy Couarraze précise que ce qui les distingue réside dans nos fondements disciplinaires, les dimensions thématiques et l'adossement à la recherche fondamentale.

Hélène Gispert voudrait savoir combien d'étudiants de l'université sont concernés par ces échanges ? Combien parmi ceux qui sont en L iront en D ?

Colette Voisin confirme que parmi nos étudiants, beaucoup vont en Master. Cependant, il n'y a pas à ce jour de suivi de cohorte précis à ce sujet.

Guy Couarraze revient aux étudiants très directement concernés à savoir les étudiants en M et en D.

Colette Voisin complète en soulignant que les étudiants en L ont trouvé leur place et que les écoles partenaires ont joué le jeu à ce niveau.

Sylvie Retailleau revient sur les propositions faites dans ce document :
(cf ppt joint présenté au CEVU du 31 janvier 2011)

Niveau L :

Des cursus undergraduate « personnalisés » :
 Création d'un Institut de formation ParisTech, P5, P11.
 Création de parcours « bi-disciplinaires », « sciences et langues », « sciences et droit »...

Niveau M et D :

Le développement d'un réseau de Graduate Schools :
 Phase expérimentale avec la création de 2 Graduate Schools
Sciences, Ingénierie et Management pour ParisTech
Ingénierie, Systèmes et Management pour CSIS.

Développer la formation tout au long de la vie :

Création d'une cellule « formation tout au long de la vie » :
 Mise en œuvre d'un passeport de valorisation des compétences acquises (PEC).
 Développement d'une plate-forme de Validation d'Acquis d'Expériences (Plate-forme Validexper du Pres Universud Paris).

Développer des outils et méthodes innovants :

Maison des Formations du Campus Paris-Saclay :
 Orientation, Promotion, Insertion.
 Outils numériques :
 Plate-forme de distribution de contenu, outils d'analyse et de cartographie des formations, développement du e-learning.
 Faire du tutorat des étudiants un enjeu collectif du campus :
 Tutorat des étudiants IUT- licence par des étudiants master-ingénieur.
 Chercheur référent pour les étudiants master-ingénieur.

Favoriser l'égalité des chances

Professionalisation du tutorat pour le secondaire
 Création de classes expérimentales en lycée

International :

Partenariats avec les meilleures universités étrangères avec la mise en place de formation Erasmus Mundus niveau master et doctorat
 Ecoles d'été internationales (liens LABEX)
 Bourses de Thèse (≈20/an) et de master (≈150/an) (complémentaires LABEX)

Déployer les formations à l'innovation et à la création d'entreprises

Le Pôle de l'Entrepreneuriat Étudiant Paris-Saclay
 Initier une évolution profonde des mentalités envers l'entrepreneuriat
 «Envie de jouer» : repose sur des jeux collectifs du type « team building »
 «Le point de vue des joueurs»: comprendre la problématique des partenaires
 «Le jeu dans le vif de l'action»: aide les étudiants dans leur projet d'entreprise tout au long de leur scolarité.
 Création d'un réseau social
 Mettre en relation, les entreprises, les étudiants et les chercheurs et/ou ingénieurs
 Projet PEEPS
 Sensibilisation à la création d'entreprise.

Hélène Gispert souhaiterait une proposition de traduction du terme « working communities ».

Guy Couarraze précise qu'à l'université, le Sénat serait un « mixte » entre Conseil Scientifique et CEVU. Il associerait de ce fait à la fois des personnels investis dans la recherche et dans la formation. Ce Sénat a été ajouté par rapport aux statuts de la FCS pour associer enseignants-chercheurs et chercheurs à la gouvernance. En revanche les BIATS et les étudiants seront dans « Vie de campus » et ne participeront pas à ce Sénat.

Hélène Gispert revient sur le terme « stakeholder », qui signifie « parties prenantes » ; enfin elle souligne le mot « custom » qui signifie « client ».

Yves Goubatian souhaiterait qu'on ne prenne pas l'habitude d'utiliser le mot « client ».

Colette Voisin précise que ce terme est issu de la démarche qualité où la notion de « client » signifie « usager », « utilisateur ».

2- Implantations immobilières de la 1^{ère} tranche du Plan Campus (Biologie Pharmacie Santé Chimie) : point sur les études en cours, réflexions stratégiques et politiques

Guy Couarraze reprend l'historique de la phase Biologie-Chimie-Pharmacie, et notamment son projet d'implantation sur le Plateau du Moulon. Vient alors le Rapport Tambourin demandé par le Ministère pour vérifier la solidité, les fondements et la pertinence scientifiques du projet de l'université.

Ce rapport souligne que dans certaines disciplines, il y aurait une valeur ajoutée forte à associer des équipes du CNRS et du CEA aux équipes de l'université. Il introduit par ailleurs une autre logique scientifique pour la pharmacie, qui amène à réfléchir à une implantation sur le site de Villejuif, à proximité de l'UFR de Médecine et de grands centres hospitaliers. Dans le cadre du Grand Paris, ce secteur est identifié « santé et biotechnologies », alors que Saclay est plutôt identifié « sciences dures ». Parallèlement, les premiers financements sont annoncés et au lieu des 412 millions € nécessaires à la première phase de l'opération, 220 millions € sont affectés au projet de l'université en attendant les décisions pour la pharmacie.

Puis sont arrivés les LABEX, et dans ce secteur tout particulièrement on peut y trouver des éléments objectifs et émanant de l'interne, de rassemblement, de regroupements d'équipes y compris entre Paris-Sud 11, le CEA et le CNRS.

C'est le cas pour MolCell, mais aussi pour l'IDEEV, pour les Neurosciences et pour Lermite, certes plus centré pharmacie, mais qui englobe des équipes du CNRS et du CEA.

Hélène Gispert souligne que les équipes de pharmacie ont des dynamiques avec les équipes d'Orsay.

Guy Couarraze confirme que les LABEX ne contredisent pas la vision initiale, mais l'enrichissent.

Marc Pallardy complète en indiquant que Lermite représente 25% de Médecine et 75% de Sciences.

Guy Couarraze ajoute que la chimie de Lermite est également dans le LABEX Charmmm, ainsi qu'en biologie. Le paysage est compliqué. Dans une UMR, les équipes peuvent être dans différents LABEX. Mais les UMR sont des entités fonctionnelles qui structurent la recherche, qui sont appelées à perdurer, et par ailleurs LABEX ne signifie par « délocalisation ». Tout ceci traduit le bouillonnement de la recherche et préfigure une recomposition du paysage.

Par ailleurs, se pose toujours la question des transports pour le Plateau de Saclay : quelques éléments ont été annoncés récemment, mais en réalité il n'y a pas convergence sur la « boucle SACLAY » et rien n'est réellement arrêté. Or, cet élément est fondamental dans un projet qui implique un grand nombre d'étudiants.

Donc parallèlement, l'université examine la possibilité d'une implantation à Villejuif, au regard d'éléments de programmation demandés à un cabinet d'études : SADEV 94.

Hélène Gispert voudrait savoir si on peut anticiper la réponse sur l'implantation de la pharmacie.

Yves Goubatian s'interroge sur l'élément qui sera déterminant dans la prise de décision, et notamment l'importance du coût de l'opération.

Guy Couarraze répond que naturellement ce sera un élément de la décision. Sur Saclay, cependant se pose une vraie question quant au financement de l'opération Campus dans sa globalité, car il manque un milliard et l'université sera très impactée par ce déficit, compte tenu du nombre d'opérations qu'elle représente.

Yves Goubatian conclut qu'il y a finalement un problème de financement général, et que l'opération sur Villejuif risque d'être moins onéreuse qu'à Saclay.

Guy Couarraze complète en précisant qu'à Villejuif la Région pourrait accepter de cofinancer l'opération, alors qu'elle refuse tout financement à Saclay.

Yves Goubatian s'interroge sur l'unité à terme de l'UFR de pharmacie.

Guy Couarraze le rassure en précisant que l'entité n'est pas remise en cause, car il a l'assurance du Cabinet de la Ministre que Recherche et Enseignement ne seront pas séparés.

Marc Pallardy souligne que beaucoup pensent qu'ils bénéficieraient de l'image de Saclay. Cependant, il reconnaît que globalement cela se discute surtout pour l'enseignement. En effet, la baisse significative du *numerus clausus* en 2012 (49 à P11 pour 150 à P6) va entraîner une concurrence très grande entre les PAES et le rapprochement entre les premières années de médecine et de pharmacie entraînera un effet de volume qui, à terme, pourra peut-être impacter le *numerus clausus* de l'université.

Hélène Gispert souhaite qu'on reprenne les éléments traités dans la Commission de Phasage, notamment concernant la phase de transition et qu'on rediscute de ce que devient le Campus-Vallée.

Guy Couarraze rappelle qu'on est dans une démarche pragmatique, et que les phases voulues par l'université correspondaient entre autre à la question des transports. L'ISMO qui vient d'être décidé est une forme de priorisation des projets les moins dépendants des financements et des transports.

Yves Goubatian souhaite avec détermination qu'on travaille sur des alternatives et qu'on n'attende pas pour prévoir. Il faut revenir sur le Schéma Directeur et décider quelle bi-localisation on veut. Il faut absolument éviter « l'excellence » sur le Plateau, les étudiants dans la Vallée et une *secondarisation* d'un enseignement coupé en deux. Il souhaite qu'on travaille sur un plan B, sur 2 schémas directeurs.

Guy Couarraze le rassure, la réflexion n'est pas arrêtée.

Marc Pallardy ajoute qu'il est en accord avec cette proposition. Il précise que si la pharmacie ne va pas à Villejuif, elle serait finalement mieux dans la vallée, pour des questions de transport.

Chantal Astier souhaite vraiment que la question soit traitée au niveau du projet d'établissement et non pas projet par projet. De ce fait, il faut prendre le pôle santé dans sa globalité.

Guy Couarraze souligne que si la pharmacie vient à Saclay, cela pose le problème de la composante médecine. On a évacué la menace d'un rattachement de l'UFR à Paris 5, mais la menace peut revenir. Tout doit être réfléchi dans le contexte de la politique générale de l'université.

Chantal Astier insiste sur la volonté de tirer du positif d'une vraie bi-localisation

Guy Couarraze précise qu'il faut même avoir une vision plus large et prendre en compte le devenir du Campus de Gif.

Hélène Gispert souhaite donc que soit organisé un COS sur le Schéma Directeur.